

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Publication : 14/06/2017

Révision : 14/06/2017

Version annulée : 05/03/2015 Version : 3.00

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Protect Bois

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune autre information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

NanoProtection
Adresse : 4 rue du Grand Ballon – 68127 NIEDERENTZEN
Tél. : +33 (0) 87 67 27 53
E-mail : info@nano-protection.fr

E-mail de la personne qualifiée

Bertrand.turka@nano-protection.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA (INRS) - Tél. : +33(0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non classifié

Principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

À notre connaissance, ce produit ne présente aucun risque particulier, pourvu qu'il soit manipulé conformément aux pratiques d'excellence de sécurité et d'hygiène professionnelles.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aucun étiquetage applicable

2.3. Autres dangers

Aucune autre information disponible.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Commentaires : Préparation de matériaux hybrides modifiés en solution aqueuse pour un revêtement non salissant. Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner en vertu des critères de la section 3.2 de l'annexe II du règlement REACH.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers

Premiers secours – Informations générales : En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Premiers secours – En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et l'installer dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers secours – En cas de contact avec la peau : Laver la peau abondamment à l'eau.

Premiers secours – En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau par mesure de précaution. Si les symptômes persistent, contacter un médecin.

Premiers secours – En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche à l'eau. Cracher. Boire de l'eau en grande quantité. Ne pas faire vomir. Le vomissement peut causer une pneumonie par asphyxie/aspiration.

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune autre information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Adapter les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques ; monoxyde de carbone ; dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne tenter aucune action sans équipement de protection adéquat. Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter une tenue complète de protection.

Autres informations : Empêcher que les eaux d'extinction ne pénètrent dans les canalisations ou les cours d'eau. Procéder à l'élimination conformément aux réglementations officielles.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un appareil de protection respiratoire en cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols.

6.1.1. Pour les non-sauveteurs

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

6.1.2. Pour les sauveteurs

Équipement de protection : Ne tenter aucune action sans équipement de protection adéquat. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8, « Contrôles de l'exposition/protection individuelle ».

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol. Empêcher le produit de se déverser dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le déversement liquide à l'aide d'un matériau absorbant. Procéder à un ramassage mécanique (balai, pelle) et recueillir le tout dans un récipient adapté à l'élimination.

Autres informations : Procéder à l'élimination conformément aux réglementations officielles.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations sur la manipulation sécurisée, se reporter à la section 7. Pour connaître les équipements de protection individuelle à utiliser, se reporter à la section 8. Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sans danger : Veiller à la bonne ventilation du poste de travail. Porter les équipements de protection individuelle. Éviter

la formation d'aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. Toujours se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Entreposer le produit dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Indications concernant le stockage commun : Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Matériaux oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune autre information disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune autre information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Veiller à la bonne ventilation du poste de travail.

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Protection des mains :

Porter des gants en cas de contact répété ou prolongé avec le produit (EN 374). Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également des critères de qualité qui varient d'un fabricant à l'autre. Respecter les instructions relatives à la perméabilité et au temps de pénétration indiquées par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation ou dès l'apparition de marques d'usure ou de perforations. Ne pas utiliser de gants en cuir ou en tissu épais.

Type	Matériau	Perméabilité	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection résistant aux produits chimiques	Caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)			EN 374

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité contre les produits chimiques

Protection de la peau et du corps :

Porter une tenue de protection adéquate.

Protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adéquat (EN 143). Ne pas respirer les vapeurs/poussières/aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Prévenir tout rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore, légèrement trouble.
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
Solution de pH	: 3-5 (20 °C ; 50 % d'eau)
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle = 1)	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion	: Sans objet
Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible.
Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 1,03-1,09 g/cm³ (20 °C)
Solubilité	: Coefficient de partage
(logPOW)	: Aucune donnée disponible.
Viscosité cinématique	: Aucune donnée disponible.
Viscosité dynamique	: 1-10 mPa.s (20 °C)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune autre information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non réactif en conditions normales d'utilisation, de stockage et de

10.2. Stabilité chimique

transport. Le produit est stable en conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue en conditions normales d'utilisation.

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

10.4. Conditions à éviter

Aucune autre information

10.5. Matières incompatibles

disponible. Aucune autre

10.6. Produits de décomposition dangereux

information disponible.

En conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classifié (absence de données)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classifié (absence de données)
Toxicité aiguë (par inhalation)	: Non classifié (absence de données)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classifié (absence de données)
Lésion oculaire grave/irritation oculaire	: Non classifié (absence de données)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classifié (absence de données)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classifié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits)
Cancérogénicité	: Non classifié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits)
Toxicité pour la reproduction	: Non classifié (absence de données)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classifié (aucune donnée disponible)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classifié (aucune donnée disponible)
Danger par aspiration	: Non classifié (d'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits)

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie – Informations générales	: Aucune donnée disponible.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classifié (absence de données)
Toxicité aquatique chronique	: Non classifié (absence de données)

12.2. Persistance et dégradabilité

PROTECT BOIS

Persistance et dégradabilité	Aucune autre information disponible.
------------------------------	--------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PROTECT BOIS

Potentiel de bioaccumulation	Aucune autre information disponible.
------------------------------	--------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune autre information

disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune autre information

disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune autre information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Procéder à l'élimination conformément aux réglementations officielles. Se reporter au Catalogue européen des déchets. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter dans les canalisations ou l'environnement.
Catalogue européen des déchets (LoW) – Codification	: 08 04 16 – Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 15.

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conforme aux réglementations ADR/RID/IMDG/IATA/ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.2. Nom d'expédition des Nations unies				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.4. Groupe d'emballage				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
14.5. Dangers pour l'environnement				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune autre information disponible.				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport terrestre

Sans objet

- Transport maritime

Sans objet

- Transport aérien

Sans objet

- Transport fluvial

Sans objet

- Transport ferroviaire

Sans objet

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations communautaires

Ne comporte aucune substance visée par les restrictions de l'annexe XVII du règlement REACH. Ne comporte aucune substance visée par la liste des substances candidates du règlement REACH. Ne comporte aucune substance visée à l'annexe XIV du règlement REACH.

15.1.2. Réglementations nationales

Aucune autre information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Indication des modifications :

Section	Élément modifié	Modification	Commentaires
2.1	Classification selon la directive 67/548/CEE (DSD) ou 1999/45/CE (DPD)	Suppression	
2.2	Classification selon la directive 67/548/CEE (DSD) ou 1999/45/CE (DPD)	Suppression	

Abréviations et acronymes :

ADN	Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par voie fluviale
ADR	Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage ; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DPD	Directive n° 1999/45/CE concernant les préparations dangereuses

PROTECT BOIS

Fiche de données de sécurité

selon le règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

DSD	Directive n° 67/548/CEE concernant les substances dangereuses
CE50	Concentration efficace médiane
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	International Maritime Dangerous Goods (code)
CL50	Concentration létale médiane
DL50	Dose létale médiane
DMENO	Dose minimale avec effets nocifs observés
CSENO	Concentration sans effets nocifs observés
DSENO	Dose sans effets nocifs observés
CSEO	Concentration sans effets observés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Substance persistante, bioaccumulable et毒ique
PNEC	Concentration sans effet prévue
REACH	Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
RID	Règlement sur le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de données de sécurité
STEP	Station d'épuration des eaux usées
TLm	Tolérance limite médiane
vPvB	Substance très persistante et très bioaccumulable

Sources de données

: Informations fournies par le constructeur.

Service à l'origine de la fiche technique :

NanoProtection SAS

4 rue du Grand Ballon

68127 NIEDERENTZEN - FRANCE

Tél. : +33 (0)9 87 67 27 53

Interlocuteur

: Bertrand TURKAWKA

FDS EU 01

Ces informations reposent sur l'état actuel de nos connaissances et visent uniquement à décrire le produit aux fins de conformité aux exigences de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent en aucun cas être considérées comme une garantie de l'une quelconque des propriétés du produit.